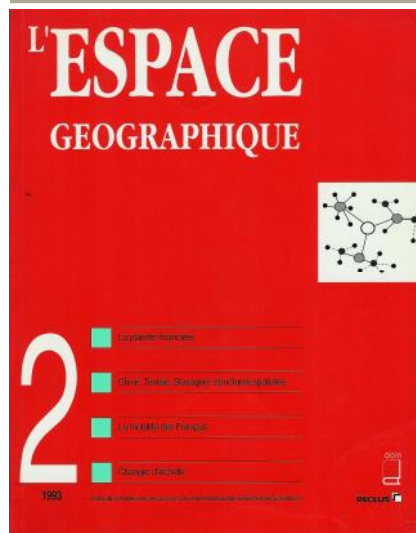


## LES FACTEURS D'ORGANISATION DE L'ESPACE NATIONAL TUNISIEN

Amor BELHEDI  
FSHS, Université de Tunis

L'Espace Géographique, 1992, 2, pp.113-124



### Résumé

L'espace se trouve organisé en fonction de plusieurs facteurs que l'auteur essaye d'analyser. L'Analyse en Composantes Principales de 49 variables sur la base de 32 zones homogènes permet de découvrir les facteurs d'organisation spatiale dont le premier exprime le développement socio-économique et représente 40 % de la variance. L'action de l'Etat, le milieu et l'héritage représentent les autres facteurs de différenciation. L'évolution entre 1956-87 montre la continuité des processus organisationnels, l'ambiguïté de l'action de l'Etat et le clivage croissant entre les zones.

**Mots clés :** Tunisie, espace, organisation, analyse factorielle, inégal développement.

### Abstract

#### The Organization factors of the Tunisian national space

The space is organized according to more factors that the author tries to analyse. The Factorial Components Analysis of 49 variables and 32 homogeneous areas permits to discover the spatial organization factors. The first expresses the socio-economic development and represents 40 % of the variance. The other factors are state action, the underworld and the heritage. The evolution between 1956-87 shows the continuity of the organizational process, the state action ambiguity and the greater split between areas.

**Keywords :** Tunisia, Space, Organization, Factorial analysis, Unequal development

L'organisation de l'espace tunisien se trouve régie par plusieurs facteurs à la fois, ces facteurs s'interpénètrent et s'altèrent parfois si bien qu'il est souvent difficile de les saisir séparément. Cette organisation est marquée par la prééminence de l'ordre national, la littoralisation et l'inégal développement spatial. La prééminence de l'ordre national s'exprime à travers la place privilégiée de la capitale, Tunis, dans l'articulation des divers espaces mais aussi à travers la centralité de l'échelle nationale au niveau des activités, des flux et des

relations (Cf. A BELHEDI 1989, T II, Chap. IV). La littoralisation n'est que l'expression géographique de l'extraversion de l'économie et de la société. Cette extraversion a été dictée au début par un ordre exogène colonial, par une conjoncture difficile ensuite au lendemain de l'indépendance, enfin choisie comme voie de développement dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail. Cette littoralisation n'a pas cependant profité à tous les espaces littoraux laissant ainsi des poches de pauvreté et des ailes faibles (Cf. op. cité). Quant à l'inégal développement et ses processus, de nombreux indicateurs le montrent bien (Cf. A. BELHEDI 1982, 1989, T I, Chap. V) qu'il n'est pas opportun d'y revenir en détail.

Notre propos ici n'est pas d'analyser cette organisation, ni d'étudier les schémas et les fondements socio-politiques, tâche qui nous mènerait trop loin et dépasserait le cadre de cet article. Il s'agit plutôt d'étudier le problème sous un angle bien particulier qui est loin d'être exclusif ou complet. Il s'agit de tenter de déterminer les facteurs sous-jacents derrière l'organisation spatiale en procédant à une analyse factorielle en Composantes Principales (ACP) à partir d'un ensemble de variables représentatives et ce pour deux périodes 1950-56 et 1980-89 pour pouvoir saisir l'évolution.

Pour cela, on a essayé de rassembler des données homogènes et comparables, en nature et au niveau du découpage, pour les deux périodes 1950-60 et 1980-89, ce qui a été fait moyennant quelques approximations et des compilations souvent fastidieuses notamment pour les années 1950-60. L'examen des différentes sources disponibles, des données statistiques et l'analyse des études URD (Unités Régionales de Développement, Cf. SEPEN-SSEA 1958-65) nous ont permis de disposer de données assez fiables pour une telle tâche.

Quant au découpage spatial, la difficulté majeure réside dans la modification constante des limites de délégations : niveau assez fin pour mener une telle analyse. Nous avons pu contourner cette difficulté en divisant le pays en 32 zones homogènes au niveau écologique, agricole et rural correspondant chacune à 3-5 délégations. Les variables utilisées ont trait à divers domaines. Au total, on a 49 variables dont 27 données générales, 12 relatives au Privé et 10 au Public.

L'on peut se demander, s'il y a eu en Tunisie un processus de convergence et de réduction des écarts entre les zones depuis 1956 ? Si oui est-il le résultat d'ajustements par le marché ou sous l'effet de l'intervention de l'Etat ? Pour répondre à la première interrogation, il nous faut mesurer le niveau relatif de développement régional vers les années 1950 et 1980, voir s'il y a eu réduction ou aggravation des écarts. Pour répondre à la seconde question, il nous faut des variables de marché: le secteur privé constitue le meilleur paramètre, et des variables liées au secteur public.

#### Liste des variables utilisées

<b>Données générales</b>		
1- Taux d'urbanisation	20- % emploi agricole	38- Investis. Industriels
2 % Population rurale isolée	21- Taux d'émigration	39- Périmètres irrigués
3- Densité de population	22- Taux d'immigration (Entrée/pop résidente)	
4 - Desserte routière	23- Revenu/hab ou Dépense/hab/an (DPA)	<b><u>Secteur Public (Etat)</u></b>
5 % électrification ménages	24 - % gourbis/tot log	40 - Invest Industriels
6 % adduction d'eau ménage	25 - Indice d'accessibilité	41- Emploi administratif. %
7 - Taux de scolarisation	26- Taux d'analphabétisme	42- Places écoles/1000hab
8- Nombre lits hôpital pour 1000 hab	27- % Pop étrangère	43- Périmètre irrigués publics
9- Nombre Téléphones pour 1000 hab		44- Emploi public %
10 Nombre véhicules/1000hab	<b><u>Secteur privé ( marché)</u></b>	45- crédits PDR 1973-85
11- Taux de chômage	28- Nb établ Commerce	46- Invest infrastruct.
12 % Superf occupée/SAU	29- Nb guichets bancaires	47-Investissements scolaires
13- Superficie irriguée/ Sup	30- Nb établ industriel	48- Investissements santé

exploitée	31- Nb cabinets médicaux	49-Investissement logement
14- Densité rurale	32- Nb architectes	
15- Produit agricole D/ ha	33- Nb établ Commerce gros	
16- % Superficie colonisée ou domaniale	34- Importateurs/exportateurs	
17 % bons sols/sol cultivable	35-Nb cheptel/1000 hab	
18- % sols moyens	36- flottille/1000 hab	
19- % emploi industriel	37-Investiss.touristiques/ 1000/ hab	

---

La démarche suivie est conçue de telle manière à permettre de tester les différentes hypothèses formulées ci-dessus:.

**i** - L'ensemble des variables est soumis à une Analyse en Composantes Principales (ACP) pour chacune des périodes afin de dégager les facteurs de différenciation spatiale.

**ii** - Des analyses en ACP sont effectuées pour chaque période au niveau des données globales, secteurs privé et public séparés pour voir s'il y a des processus différentiels.

**iii** - Une A.C.P de second degré entre les scores des facteurs dégagés lors de la première étape pour voir la relation entre les divers facteurs dégagés.

## I- LES FACTEURS D'ORGANISATION SPATIALE

L'analyse a révélé la présence de quatre ou cinq facteurs importants qui restituent plus de 80% de la variance. Ces facteurs se retrouvent durant les deux périodes 1950-56 et 1980-89, seulement leur importance relative a changé.

### 1 - L'organisation de l'espace aux années 50

L'analyse en composantes principales a révélé la présence de quatre facteurs résumant résumant 81,2% de la variance:

**a- le développement socio-économique** : L'examen des scores a montré **une structure centrée sur le littoral** avec une gradation Nord-Sud. La variance expliquée est de 37,52%.

**b- Le milieu** : Le second facteur, bipolaire, présente de fortes corrélations avec la densité de population et des routes, la superficie exploitée/ SAU, l'indice migratoire, l'analphabétisme, l'effectif du cheptel et la densité rurale. Il est lié, négativement avec le % de la population isolée, celui de la superficie irriguée et des gourbis, enfin les périmètres irrigués. Ce facteur exprime, d'une manière indirecte, donc **les données du milieu** et explique 23,41% de la variance. Il représente **un gradient Nord-Sud avec deux noyaux** :

- **le noyau Nord**, centré sur Tunis, le Cap Bon, le Sahel de Bizerte et la Basse Vallée de la Mejerda.

- **le noyau Sud** : centré sur la zone des Chotts, il englobe les oasis de Gabès, Nefzaoua, Jerid et Gafsa.

Les scores diminuent, de part et d'autre de ces noyaux, dans le sens méridional et septentrional. Sur le littoral, des scores relativement élevés forment de petits noyaux reliés par un axe. La configuration, rappelle celle de **la trame naturelle**, elle exprime les données du milieu et donne lieu à **deux axes transversaux** (Tunis, Mejerda, ligne des Oasis) **reliés par l'axe littoral**.

**c - L'héritage** : Le troisième facteur, bipolaire aussi, se trouve corrélé positivement à la population étrangère, le % des terres coloniales, l'urbanisation, l'accessibilité, la desserte en

services de base (eau, électricité), l'emploi industriel et minier et la population isolée. Il est lié négativement aux périmètres irrigués, au cheptel et à la flottille. Il exprime le poids de **l'héritage historique** et explique 17,1% de la variance. L'analyse des scores révèle **une opposition entre les grands centres urbains** (Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse, Gabès, Gafsa...), **les centres miniers** de Gafsa et du Haut-Tell où la colonie européenne a été importante et où l'effort d'équipement a été relativement élevé par rapport aux centres et bourgs traditionnels délaissés par la colonisation.

Il oppose, **les zones agricoles fortement colonisées** du Nord de la Dorsale surtout **au reste de l'espace** et en particulier les vieux foyers de sédentaires. Le Centre et un peu le Sud présentent une situation intermédiaire.

**d- L'action de l'Etat** : Le quatrième facteur présente de fortes corrélations avec le taux d'urbanisation, la densité, le niveau de desserte et d'équipement, l'emploi administratif et public. L'analyse des scores révèle **une organisation nodale**, privilégiant **les grands centres** (Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte), **les chefs lieux de gouvernorat** (ou avant 1956 de contrôles civils) alors que l'espace, tout autour enregistre des scores négatifs ou proches de zéro. Ce facteur reflète l'effort public hérité ou récent durant les premières années de l'indépendance (1956-1961), il explique 9,33% de la variance.

Ces facteurs réunis contribuent à expliquer 87,36% de la variance. **Les facteurs naturels et historiques sont importants** puisqu'ils représentent 40,51% de la variance.

## 2 - L'organisation de l'espace aux années 80-87

Pour la période de 1980-87, l'analyse dégage 5 facteurs résumant 93,15% de la variance:

**a- le niveau de développement** : Ce facteur explique 40,3% de la variance, il représente **la même structure centrée** qu'en 1956-60 avec la consolidation des noyaux, l'émergence d'espaces centraux nouveaux (Gabès, Sahel Central), l'extension de l'assise spatiale de ces foyers, le renforcement du littoral et le recul des espaces intérieurs.

**b - Le milieu** : Le second facteur exprime, comme aux années 50, les données du milieu mais **son poids s'atténue légèrement** puisqu'il n'explique plus que 21,15% de la variance. Il garde cependant, **la même configuration** avec :

- **la confirmation de l'axe littoral** qui s'explique par le développement des cultures maraîchères et l'irrigation.

- **l'émergence des Basses Steppes**, due au développement de l'arboriculture et l'irrigation depuis les années 70 surtout.

- **Une baisse des scores de l'axe oasien qui peut être imputée à la crise des oasis** due, entre autres, au problème de l'eau.

**c - L'héritage** : Le troisième facteur est relatif à l'héritage, il se confirme puisqu'il contribue à 19,2% de la variance (contre 17,1 en 1950-60). **L'héritage colonial a été consolidé sur l'axe littoral surtout** par des processus cumulatifs de l'urbanisation et des investissements. L'axe de la Mejerda voit baisser la valeur de ses scores au même titre que les centres miniers.

**d - l'action de l'Etat** : Ce facteur explique 7,4% de la variance contre 9,3% en 1956-60 avec :

- **La confirmation des chefs lieux de gouvernorat**, elle est d'autant plus marquée que la création est ancienne.

- **L'émergence des centres** comme Kasserine, Sidi Bou Zid, Monastir, Menzel Bourguiba et Gabès est à noter, suivis des chefs-lieux de gouvernorats (Mahdia, Kairouan, Nabeul, Bèja, Le Kef, Gafsa, Tunis)

- **La consolidation de Sousse, Bizerte et le recul léger de Sfax**, bien qu'au niveau administratif, ce sont surtout Sfax et Sousse qui renforcent leur place.

- **Le recul relatif de certains centres** au niveau industriel comme Sfax, ou administratif comme Grombalia, Makthar...

**e - Le capital privé** : Ce facteur n'apparaît que faiblement en 1950-60 (1,41% de la variance), il représente 5,1% de la variance et exprime l'impulsion donnée à l'économie de marché, en particulier depuis les années 70. Il présente de fortes saturations avec le tertiaire privé (banques, services industriels, import-export, commerce ...), les investissements publics et les investissements industriels.

Les scores montrent **une organisation littorale axio-focale** avec :

- **Un axe littoral** dont les points forts sont Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Bizerte et Nabeul. Des centres plus modestes émergent: Hammamet, Monastir, Ksar Hellal, Houmt Souk et Zarzis avec de nombreux centres plus petits en particulier dans le Sahel, le Cap Bon et le Sahel de Bizerte. Cette émergence de l'axe littoral est le fruit surtout des investissements touristiques et industriels.

- Vers l'intérieur, **quelques centres** présentent des scores légèrement positifs: Kairouan, Kef, Bèja et Gafsa ...

Les résultats de l'analyse des données des années 80 révèlent :

- **La permanence des grands traits de la structure spatiale** avec une différenciation plus marquée de l'espace, l'atténuation de certains facteurs (milieu), l'apparition de nouveaux (le privé) et la consolidation d'autres (héritage).

- **L'importance des données de départ pour expliquer le degré de développement d'un espace donné** : milieu et héritage expliquent autant la variance que le niveau de développement. Ceci montre qu'il y a eu **une poursuite du processus cumulatif au profit des espaces les mieux situés au départ**.

- **Le poids du milieu s'atténue entre les deux dates**. Ce recul reflète les efforts de maîtrise de l'espace et montre malgré sa faiblesse, que **le milieu n'est pas aussi déterministe qu'on le pense**.

- **L'héritage voit son poids se renforcer**, ce qui exprime **les processus d'accumulation spatiale**. Le rôle de l'héritage est aussi important que celui du milieu. Ceci est aussi vrai au lendemain de l'indépendance qu'actuellement (17,1 et 19,2% de la variance respectivement).

**Facteurs et structures spatiales entre 1950-60 et 1980/87**

Facteur	% variance		Configuration Structure	Gradient
	1956/60	1980/87		
1-Niv de Développement	37,72	40,3	Centrée littorale	E - 0
2- Milieu	23,41	21,15	Axiale	N - S
3- Héritage	17,1	19,2	Nodale - axiale	N-S, E-O
4- Action de l'Etat	9,33	7,4	Focalisée	-
5- Action privée *	(1,2)	5,1	Axiale littorale	N - S
<b>Variance</b>	<b>89</b>	<b>93,5</b>		

\* Ce facteur n'a pas été retenu pour 1950/60 vu la faiblesse de la variance restituée.

- Parallèlement, on enregistre le **poinds notable du privé**, notamment depuis les années 70 mais aussi dès le milieu des années 60 (tourisme, transfert de capitaux de l'agriculture et du commerce vers l'industrie et le tourisme, cf. A. BELHEDI 1989)

L'on peut se demander que la situation actuelle soit le résultat de deux expériences de développement différentes voire opposées et dans quelle mesure l'expérience des années 60 a modifié le schéma global ? Pour répondre à cette question, nous avons rassemblé des données analogues à celles utilisées dans l'analyse ci-dessus à partir surtout de l'étude monumentale élaborée par la Direction de l'Aménagement du Territoire au début des années 70 (DAT/ Groupe Huit 1973), ces données ont été soumises à l'ACP et les résultats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

**Facteurs d'organisation spatiale 1956/60, 1970/72 et 1980/87**

	1956-60	1970-72	1980-87
Niveau de développement	37,52	31,6	40,3
Milieu	23,41	25,7	21,15
Héritage	17,10	14,2	19,2
Action de l'Etat	9,33	13,4	7,4
Privé	(1,2)	0,7	5,1
Variance expliquée	89,36	85,6	93,15

Le bouleversement des structures, la coopération, l'étatisation et la limitation des déséquilibres régionaux par l'intermédiaire des services sociaux, des investissements industriels (Bèja, Kasserine, Bizerte, Menzel Bourguiba, Ksar Hellal...) et des infrastructures (GP 3...) expliquent la baisse des facteurs I, III et V et la consolidation des facteurs II et IV.

### 3 - L'évolution de l'organisation spatiale

L'analyse factorielle de second degré appliquée aux facteurs dégagés pour les deux périodes nous permet d'étudier l'évolution qui s'est opérée entre temps.

La forte corrélation entre les facteurs de même nature nous autorise à **nier la rupture dans les processus spatiaux** :

- Le niveau de développement actuel est **fonction du niveau atteint par chaque zone au lendemain de l'indépendance**, en particulier les facteurs I et V.

**Corrélations entre les facteurs 1956/60- 1980/89**

	Facteurs 1980- 89				
1956 - 60	I	II	III	IV	V
<b>I</b>	<b>0,954</b>	0,664	0,530	0,687	0,953
<b>II</b>	0,664	<b>0,569</b>	0,508	0,343	0,321
<b>III</b>	0,530	0,508	<b>0,867</b>	0,660	0,726
<b>IV</b>	0,687	0,343	0,660	<b>0,752</b>	0,838
<b>V</b>	0,953	0,321	0,726	0,838	<b>0,841</b>

- L'économie de marché (secteur privé), **s'est développée là où le niveau de développement était déjà avancé** et là où l'intervention de l'Etat a été forte.

- **L'Etat épaula le privé** dans la mesure où là où l'économie de marché était importante que l'Etat s'est intervenu le plus, le taux de corrélation (0,838) est plus élevé que ceux des autres facteurs !

- **L'Etat**, au même titre que le privé, **a utilisé au mieux les données du milieu et de l'héritage!**

L'A.C.P de second degré a dégagé 5 facteurs résumant 85% de la variance de l'évolution 1956-87:

**a- Le premier facteur** : est corrélé positivement avec l'ensemble des facteurs de 1° degré, il explique 43,7% de la variance et intéresse **les zones où les conditions réunies étaient favorables** (milieu, héritage, niveau de développement) et **ont été consolidées** par l'effort conjoint du privé et de l'Etat. Les scores présentent **une structure nodalo-axiale** touchant les principaux centres urbains du Sahel en particulier, la zone de Sidi Bou Zid, Gabès, Jerba...

**b- Le second facteur** correspond à 14,4% de la variance, il concerne **les espaces où les conditions de départ**, sans être défavorables, **n'étaient pas aussi attrayantes** que la première catégorie et **où le secteur privé surtout a été le principal acteur**; c'est le cas de Sfax.

Saturations des facteurs de second degré

Fact de 1er Degré	Facteurs de Second Degré					
	1	2	3	4	5	
1956- 60	I	<b>0,887</b>	0,213	0,147	-0,334	-0,010
	II	<b>0,552</b>	0,107	0,017	0,114	-0,067
	III	<b>0,641</b>	0,211	0,123	-0,218	-0,061
	IV	0,331	0,210	<b>0,407</b>	<b>-0,541</b>	-0,123
	V	<b>0,488</b>	<b>0,518</b>	0,261	-0,118	-0,211
1980- 87	I	<b>0,892</b>	0,347	0,197	0,321	-0,018
	II	<b>0,621</b>	0,230	0,041	0,213	-0,047
	III	<b>0,732</b>	0,232	0,131	0,315	-0,018
	IV	<b>0,530</b>	0,107	<b>0,819</b>	<b>0,411</b>	<b>-0,414</b>
	V	<b>0,723</b>	<b>0,867</b>	<b>0,514</b>	0,187	<b>-0,518</b>
Valeur propre	<b>4,3708</b>	<b>1,4040</b>	<b>1,2699</b>	<b>0,9302</b>	<b>0,5167</b>	
% variance	<b>43,70</b>	<b>14,04</b>	<b>12,63</b>	<b>9,30</b>	<b>5,16</b>	

**c- Le troisième facteur** intéresse 12,63% de la variance, il concerne **des espaces** similaires au second groupe mais **où l'Etat a été le véritable promoteur**, c'est le cas de Monastir, les chefs-lieux de gouvernorat, Jerba ...

**d- Le quatrième facteur** bipolaire cette fois, il restitue 9,3% de la variance et concerne **les espaces défavorisés** à tous les niveaux en 1956-60 (saturations négatives) **qui voient l'action de l'Etat d'abord, puis celle du privé s'y développer**: le Centre (promotion administrative, Cellulose, Office de Sidi Bou Zid, périmètres irrigués publics puis privés, services privés ensuite ...).

e- **Le dernier facteur** intéresse 5,2% de la variance, il touche **les espaces défavorisés par les données de départ mais aussi par l'évolution depuis 1956**: on y trouve l'extrême Nord-Ouest, les zones frontalières ...

L'analyse de l'organisation globale de l'espace montre que l'évolution 1956-86 s'explique par deux facteurs: **les données de départ** (milieu et héritage) et **l'action conjointe ou séparée de l'Etat et du capital privé**. Si l'Etat a contribué à réduire certains déséquilibres, il a largement épaulé le privé en particulier depuis 1970, qui a toujours exploité l'action de l'Etat dans les espaces les milieux situés en particulier. On peut désormais utiliser le premier facteur comme expression de l'inégal développement socio-économique.

## II -L'INEGAL DEVELOPPEMENT SPATIAL

L'analyse révèle la présence d'un facteur résumant près de 40% de la variance aussi bien aux années 1955-60 que 1980-89. Ce facteur est corrélé avec les variables de développement et représente ainsi "**le développement socio-économique**". Ses scores peuvent donc être utilisés pour mesurer le niveau de développement atteint par chaque zone à une période donnée.

### 1- Aux lendemains de l'indépendance 1950-59

Le facteur développement socio-économique restitue 37,52% de la variance expliquée (89,4%), il est bipolaire et corrélé positivement avec les variables 1, 3 à 10, 15, 17, 19, 22, 23, 25 et négativement avec les variables 2, 11, 20, 21, 24 et 26. L'analyse des scores montre **une configuration en centres-périphéries hiérarchisés le long de l'axe littoral**.

L'utilisation de la classification hiérarchique ascendante (CAH) nous a permis de distinguer :

• **Les noyaux centraux** : on peut déceler trois niveaux :

- **Tunis** : représente **le centre principal** avec des fronts en direction de Bizerte et Nabeul.

- **Deux centres secondaires** représentés par Sfax et Sousse entourés d'une couronne dont les scores sont de 1 à 1,5.

- **Des noyaux secondaires** apparaissent : Gabès, Gafsa et Bizerte.

• **Une couronne péri-centrale** : ces centres se trouvent enveloppés dans des couronnes dont les scores vont de 0 à 0,5 dans un rayon de 20-30 kms notamment autour de Tunis, Sousse et Sfax. Les scores positifs se limitent à la Tunisie littorale.

• **La périphérie** : au delà de 30 kms, on relève une baisse des scores qui deviennent négatifs séparant les espaces littoraux à scores positifs. Vers l'intérieur, la tendance est vers la baisse avec des poches atteignant des valeurs de -1,5 notamment au Nord-Ouest, les Hautes Steppes et Le Sud à part la zone minière de Gafsa.

### 2- Dans les années 1980-89

L'analyse factorielle en ACP des données 1980-86 a aussi donné lieu à un facteur de développement résumant **40,3%** de la variance. On retrouve la **configuration en centres-**



**périphéries à base littorale**, déjà présente au lendemain de l'indépendance. Des nuances, toutefois, sont à relever, elles concernent :

- **L'émergence de nouveaux espaces centraux** : en particulier Monastir- K. Hellal, Moknine et les centres proches, ils font figure de **centres secondaires au Sahel** relayant Sousse ou la complètent d'un côté et Gabès de l'autre.

- **La stabilisation de Sousse**

- **Certains espaces enregistrent des scores positifs** : ce sont **les zones urbaines littorales liées au développement touristique** (Hammamet, Nabeul, Jerba, Zarzis, Ain Drahem, Tabarka) **industriel** (Gabès, Bizerte). Il faut ajouter les zones agricoles du Sahel central, Sidi Bou Zid, Sud-Est du Cap Bon et les centres administratifs (Mahdia, Sidi Bou Zid, Kasserine, Siliana, Zaghouan, Medenine, Gafsa, Kairouan, Kef, Bèja, Jendouba encore moins Kébili, Tozeur ou Tataouine).

- **La consolidation de l'axe littoral** qui voit émerger de nouveaux espaces centraux et s'étendre les zones à scores positifs entourant les principaux centres.

- **L'émergence de petits noyaux à l'intérieur** qui restent très fragiles, les scores dépassent peu le zéro.

- **Les anciens espaces centraux confirment leur avance** en creusant l'écart avec les reste des espaces.

- **Certains espaces voient leurs scores baisser par rapport à 1956-60**, cela ne veut pas dire qu'ils ont régressé mais leur position relative s'est détériorée, entre temps, ce qui ne contredit pas une amélioration de la situation depuis: c'est le cas des zones du Nord-Ouest, dans le Centre et le Sud-Ouest.

L'évolution 56-86 montre ainsi **la continuité des processus** à des nuances près. Cette configuration a été déjà vérifiée au niveau des gouvernorats (A. BELHEDI 1982) et confirmée par des études faites ailleurs par le CGDR ou l'API dans le cadre des zones d'intervention prioritaire (CGDR 1982) ou de décentralisation industrielle (API 1980).

### 3- L'évolution

L'analyse factorielle de second degré appliquée aux scores sur les facteurs dégagés en 1955/60 et 1980/86 permet de faire les remarques suivantes:

- Ce sont les zones qui ont atteint vers les années 50, un niveau de développement avancé qui ont le plus progressé depuis et ont profité de l'évolution entre 1956-1986. **Il n' y a pas eu, donc, une rupture dans les processus spatiaux.** Au contraire, il y a eu **un processus d'accumulation spatiale.** Le niveau de développement des années 80 est fonction de celui atteint dans les années 50, la forte corrélation qui existe entre les facteurs est significative, elle est de 0,954 entre les deux premiers facteurs relatifs au développement socio-économique.

- Des nuances, cependant, sont à noter, elles intéressent l'émergence de nouveaux espaces (Sahel Central, Cap Bon, Sidi Bou Zid, Jerba, Gabès...) et de petits noyaux localisés sur les chefs-lieux de gouvernorat surtout, la stabilisation de Sousse voire le léger recul de Sfax et la régression de vastes espaces intérieurs.

- L'ACP de second degré dégage en réalité 5 facteurs dont l'analyse sera faite au volume II, mais ce qui est important à noter dès maintenant, c'est que **là où les conditions étaient favorables vers 1956, l'action de l'Etat s'est jointe à celle du privé, ce qui explique le renforcement de l'axe littoral**, le Sahel et le Nord Est en particulier. C'est dans les zones où

les conditions de départ étaient défavorables que l'évolution a été peu marquée tant pour le secteur privé que public: Le Centre-Ouest, le Sud, l'extrême Nord-Ouest, les zones frontalières.

L'évolution depuis l'indépendance s'explique, ainsi, par **la poursuite du processus d'accumulation spatiale** qui privilégie les espaces les mieux nantis. Ce résultat contradictoire, à priori, s'explique en fait par la présence de deux processus différents : d'un côté **l'économie de marché**, exprimée ici par les paramètres du secteur privé, régie par le principe du profit, cherche à se localiser dans les zones les mieux situées. De l'autre côté, **l'action de l'Etat** qu'on peut mesurer aisément par les paramètres du secteur public, est régie par une autre logique plus complexe d'ailleurs et dont on peut attendre une action de rééquilibrage au moins.

L'analyse factorielle sur ces deux séries de variables pour les années 1955/60 et 1980/86 permet de faire les remarques suivantes :

**a- Des disparités cumulatives des mécanismes de marché :**

En effet, la configuration générale des scores du secteur privé suit en gros les résultats globaux pour l'ensemble des variables **en privilégiant le littoral et le niveau supérieur de la hiérarchie urbaine**, les écarts sont très accusés et la différenciation y est plus prononcée. Bien qu'on relève, entre 1956 et 86, une amélioration générale des services privés, **les écarts se sont accusés** bien qu'on assiste à une diffusion plus élevée de ces services qu'en 1956.

L'évolution depuis l'indépendance a été proportionnelle au niveau atteint en 1956 selon une relation de type **allométrique** qui exprime les effets cumulatifs. Le développement du privé a été important d'abord là où les conditions initiales étaient favorables, ensuite il a été d'autant marqué que la zone présentait déjà un équipement satisfaisant dans les années 50. Cela confirme donc l'hypothèse, formulée dès le début et rejoint le modèle de G. MYRDAL. Cependant, des exceptions se présentent sans contredire les résultats. Certaines zones passent d'une situation médiocre vers 1956-60 à une bonne position dans les années 80 ! Il s'agit de **Hammamet, Nabeul, Monastir, Gabès, Sidi Bou Zid, Jerba ou Tabarka**. Nul doute, l'impulsion donnée par l'Etat en développant le tourisme, l'industrie ou en y implantant un chef-lieu de gouvernorat parallèlement à l'essor agricole dans le Bled Gammouda ou Monastir a profité au privé qui y trouva un environnement favorable pour s'y développer, la corrélation avec l'emploi public et les investissements publics est nette.

Les mécanismes de marché ont contribué donc à accuser les écarts entre les espaces par suite de leurs effets cumulatifs. Environnement, économies d'échelle, équipements et services socio-collectifs sont autant de facteurs qui attirent le privé. De fortes corrélations sont observées avec le taux d'urbanisation, la desserte, l'accessibilité, les services sociaux, le revenu ou DPA (population étrangère pour 1956) et les infrastructures de base. Le plus beau exemple, est probablement celui de **l'industrie d'exportation** (loi 72-38) qui s'est confinée essentiellement sur le littoral bien qu'il s'agit le plus souvent d'un travail répétitif. Le second exemple est celui du **FOPRODI** et des unités créées dans le cadre de la loi 81-56 privilégiant les zones intérieures, il se trouve que l'essentiel des implantations se sont localisées dans la couronne des grands centres profitant ainsi des avantages octroyées pour les zones 3 et 4 et de la proximité de villes importantes (Tunis, Sousse ou Sfax...).

**b- Une action complexe de l'Etat :**

L'analyse factorielle sur les données du secteur public révèle **une ségrégation moins nuancée** que celle du privé et **une configuration plutôt nodale**, ponctuelle dans l'espace. L'intervention de l'Etat a conduit à **des résultats contradictoires**:

- Elle a **tantôt permis d'alléger l'écart** qui caractérisait certains espaces, c'est le cas des chefs-lieux de gouvernorats en particulier en y développant l'emploi administratif, c'est le cas aussi des zones où il y a eu de grands projets industriels (Gabès, Bizerte, Menzel Bourguiba, Kasserine....) ou touristiques (Hammamet, Monastir, Jerba, Zarzis...).

- Elle a **tantôt aggravé l'écart** en renforçant certains espaces par les investissements et les emplois publics affectés, les infrastructures créées, c'est le cas de Monastir (administration, industrie, tourisme), de Tunis aussi qui voit sa place se renforcer. Par contre d'autres espaces se trouvent délaissés, c'est le cas de Sfax qui doit sa position au privé surtout, ou l'intérieur.

- A de rares exceptions, **le privé prend toujours la relève des efforts consentis par l'Etat** et contribue ainsi à renforcer la position des espaces intéressés : c'est le cas de Gabès, Sidi Bou Zid ou le Sahel...

- Il est certain que l'intervention des pouvoirs publics a contribué dans une certaine mesure à réduire les écarts. Cette intervention a été, cependant, limitée et circonscrite, à part les services sociaux (scolarisation, santé) ou les infrastructures de base (électrification, eau potable, routes) qui se trouvent plus diffus et l'écart entre espaces qui se trouvait en 1950-56 s'est largement réduit. Par contre, les actions relatives à la production (industrie, périmètres irrigués, tourisme...) ont été très limitées et ont contribué à accentuer parfois les déséquilibres en privilégiant certains espaces et en délaissant d'autres.

Ce constat nous permet de rejoindre le modèle de HIRSCHMAN qui stipule que **seule l'intervention des pouvoirs publics est susceptible de réduire les déséquilibres** mais encore faut-il que cette intervention soit réfléchie, concertée afin de ne pas aboutir à de nouveaux clivages ou accuser certains écarts déjà présents ? Une autre remarque importante est à noter, elle est relative au rôle critique de l'action de l'Etat dont **l'intervention est déterminante pour impulser un espace ou le marginaliser**. Le secteur privé ne fait que renforcer encore plus les espaces les mieux situés !

#### 4 - L'indice de développement

Les indicateurs de développement sont aussi nombreux que partiels pour pouvoir donner une idée globale et synthétique du degré de développement. Cette difficulté peut être contournée, cependant, par l'élaboration d'un indice de développement susceptible de combiner divers paramètres conjointement dans un espace donnée à une période déterminée, c'est le **Coefficient Optimal Relatif de Développement (CORD)** qu'on a, déjà, défini dans des travaux antérieurs (A. BELHEDI, 1982). Ce coefficient est **relatif** dans la mesure où il se réfère à des normes variables selon l'échelle considérée elles sont nationales lorsqu'on doit mesurer le degré de développement des divers espaces du pays comme elles peuvent être internationales lorsqu'on veut déterminer le niveau atteint par un pays donné. Il est aussi **optimal** dans la mesure où le référentiel n'est pas spatial, on ne compare pas le degré de développement d'un espace par rapport à un autre plus avancé. La référence est ici **théorique**, représentée par les valeurs optimales existantes des divers indicateurs et pouvant appartenir à plus d'un espace.

Le niveau de développement est mesuré par la distance métrique de chaque unité spatiale au vecteur-norme sur la base des valeurs des divers indicateurs, la même démarche peut être utilisée pour la distance entre scores des facteurs (standardisés). Pour cela, on a utilisé deux types de distance euclidienne (celle des variables standardisées ou la distance  $D_2$  de Mahalanobis) et celle des scores de l'ACP. Le CORD peut être formulé comme suit :  $d_i = 1 - (\text{dim}/6n^{1/2})$ , où  $d_i$  est la distance euclidienne de l'espace  $i$  au vecteur-modèle,  $n$  est le nombre de paramètres. La distance entre deux unités varie entre 0 dans le cas où elles

présentent des caractéristiques analogues à ( $\bar{O} < n$ ) dans le cas où elles se trouvent à l'antipode l'une de l'autre.

Dans un travail antérieur (A. BELHEDI, 1982) nous avons utilisé une formulation différente, sur la base de **la distance-seuil (ds)** : égale à la distance moyenne des espaces (i) au modèle (**dim**) et deux fois l'écart-type ( $\sigma_{dim}$ ) de ces distances ( $ds = dim + 2.\sigma_{dim}$ ) :  $di = 1 - (dim/ds)$ . Nous préférons, cependant, la première formulation à la seconde bien que les résultats sont très proches ( $ds < \bar{O} < n$ ) et ce pour éviter les cas extrêmes pour lesquels dim peut dépasser ds. Les coefficients se trouvent légèrement rehaussés vers le haut, le tableau ci-joint permet de comparer les résultats au niveau des gouvernorats.

En outre, la matrice des distances ( $d_{ij}$ ) entre les diverses unités peut servir pour le regroupement en vue de définir des types régionaux ou des régions (A. BELHEDI 1982). Le coefficient varie entre zéro (0) dans le cas où une unité présente totalement l'image opposée du vecteur-modèle, à l'unité (1) dans le cas où ce vecteur est contenu entièrement dans une même unité ( $0 < d_i < 1$ ).

**Tableau comparatif des coefficients de développement**

Gouvernorat	dim	CORDi a	CORDi b	écart
	1- (dim/ds)	1- (dim/6n <sup>1/2</sup> )	b - a	
Tunis	4,267	0,728	0,785	0,57
Monastir	7,886	0,498	0,603	0,105
Sousse	8,334	0,470	0,581	0,111
Nabeul	9,715	0,382	0,511	0,129
Sfax	10,066	0,359	0,494	0,135
Bizerte	10,227	0,349	0,486	0,135
Gafsa	10,855	0,309	0,454	0,145
Gabès	11,047	0,297	0,444	0,147
El Kef	11,776	0,251	0,408	0,157
Zaghouan	11,829	0,247	0,405	0,158
Jendouba	11,851	0,246	0,404	0,158
Medenine	12,073	0,232	0,393	0,161
Kairouan	12,379	0,212	0,378	0,166
Mahdia	12,521	0,203	0,370	0,167
Bèja	12,728	0,190	0,360	0,170
Kasserine	12,940	0,177	0,349	0,172
Siliana	14,097	0,103	0,291	0,188
S.Bou Zid	14,135	0,101	0,289	0,188

$dim = 11,0$  .  $6 dim = 2,34$ .  $ds = 15,72$ . Source : A. BELHEDI, 1982

Cette formulation a le mérite d'éviter de faire d'une zone une référence absolue qui s'érige en modèle pour les autres, permet de se référer aux paramètres d'où une certaine souplesse dans la définition même du concept de développement et son contenu et la possibilité de détecter l'écart qui sépare la zone la plus avancée de l'espace étudié et du modèle idéal défini. Cet écart peut toucher seulement certains des indicateurs pour diverses raisons comme il peut concerner des excès aussi à certains niveaux. On touche ici à la notion du **mal-développement**. L'analyse que nous avons menée au niveau des gouvernorats (op cité 1982) a révélé que bien que Tunis regroupe l'essentiel des valeurs du modèle défini, il enregistre des faiblesses au niveau de certains paramètres comme l'importance de la population industrielle (Monastir détient le record).

On dispose des scores de l'ACP des données en 1950/60 et 80/87 et la tâche se trouve encore plus aisée dans la mesure où on a affaire à un seul facteur représentant le niveau de

développement qui résume près de 40% de la variance. L'analyse des résultats aux deux périodes confirme **la structure centrée** (cf. supra) et sa consolidation depuis les années 50. On peut noter :

- **La consolidation des anciens espaces centraux** (Tunis, Sousse, Sfax) **avec l'émergence de nouveaux** (Gabès, Monastir, Ksar Hellal, Moknine, Nabeul, Hammamet, Bizerte, Menzel Bourguiba) **et l'extension de leur assise spatiale**. Tout autour, on note la progression de la valeur des scores sous forme de **couronnes urbaines**.
- Des espaces plus limités ont connu depuis 56 une légère progression : c'est le cas de Tabarka, les chefs lieux de gouvernorats, El Hamma, Le Jerid et la zone de Tataouine.
- **Les espaces stabilisés concernent la Tunisie médiane** alors que ceux qui ont enregistré un recul englobent l'intérieur et plus particulièrement **une couronne en forme de croissant** basée sur la frontière algérienne et s'avancant plus particulièrement vers le Sud-Est (au Sud) et le Nord-Est (au Nord).

Les deux traits majeurs de cette macro-organisation sont **l'ordre national et la littoralisation** qui s'expliquent par la centralité de l'Etat dans l'évolution du système socio-politique tunisien depuis 1956 et l'extraversion/ dépendance de l'économie qui fait du littoral, l'espace qui répond le mieux aux pulsations de l'économie mondiale (Cf. A BELHEDI 1989). L'analyse des schémas d'organisation montre **l'importance du schéma centre- périphérie** qui marque fortement l'espace tandis qu'au niveau des facteurs, **l'action de l'Etat s'avère déterminante tant au niveau de l'organisation de l'espace que celui de la correction des déséquilibres**, le capital privé ne fait souvent que suivre l'impulsion de l'Etat.

## Bibliographie

- BELHEDI A 1982 : « Du problème régional ». *Revue Tunisienne de Géographie*.  
BELHEDI A 1989 : *Espace et société en Tunisie*. Thèse d'Etat 1989, Université de Tunis, 3 tomes 296p, 305 et 252p.  
SEPEN-SSEA : *Unités Régionales de Développement*. 1958-1965.